



TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2017

Mairie de Deaux

NATURE DE L'OCCUPATION	MODE DE TAXATION	TARIFS
Commerces non sédentaires	m²/an	150 €
	m²/an (pour 1 journée par semaine)	19 €
	m²/trimestre (1 seul trimestre par an)	30 €
Ventes au déballage	mètre linéaire/jour	2 €
Grues mobiles	unité/jour	30 €
Echafaudages	mètre linéaire/semaine	
	De la 1ère à la 4ème semaine	5 €
	De la 5ème à la 8ème semaine 9ème semaine et au-delà	7 € 9 €
Benches, containers, baraques de chantiers, bureaux provisoires (hors chantiers clôturés)	unité/jour (durée inférieure à 1 semaine)	10 €
	Unité/semaine	
	De la 1ère à la 4ème semaine De la 5ème à la 8ème semaine 9ème semaine et au-delà	50 € 60 € 70 €
Chantiers clôturés	m²/semaine	
	De la 1ère à la 4ème semaine	5 €
	De la 5ème à la 8ème semaine 9ème semaine et au-delà	7 € 10 €
Cirques, spectacles itinérants manèges	Unité/jour	40 €
Redevance d'électricité (sous réserve de disponibilité d'un coffret fourni par la Commune)	Unité/an (pour 1 journée par semaine)	
	Puissance 2 KW	65 €
	Puissance 4 KW Puissance 6 KW	130 € 195 €